

# Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



## Budget 2015 : investir sans emprunter

Des travaux de rénovation de la Cité des enfants sont prévus au budget 2015.

**Malgré la baisse des dotations de l'État, la commune n'augmentera pas les taux d'imposition 2015.**

Voté début avril, le budget 2015 s'inscrit dans un contexte généralisé de resserrement des finances. Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent aujourd'hui plus vite que les recettes. L'écart reste toutefois contenu afin de ne pas diminuer les capacités

d'autofinancement de la commune.

Côté investissement, les grands chantiers s'achèvent ; les études pour les nouveaux projets sont lancées. Le programme de travaux 2015 ne nécessite pas de recourir à l'emprunt. « 2015 devra être une année de réflexion pour préparer le débat d'orientations budgétaires

2016 et définir une programmation pour qu'à la fin du mandat, les quatre grandes opérations restantes soient bien avancées : la route de Tanvol, la route de Bourg – en lien avec Bourg-en-Bresse Agglomération –, la place de la Mairie, le regroupement de la bibliothèque et de l'espace multimédia », souligne Claude Laurent, adjoint aux finances. ■

### Conseil départemental

Le 29 mars dernier, à l'issue du 2<sup>e</sup> tour des élections départementales, Hélène Maréchal et moi-même avons été élus conseillers départementaux du nouveau canton de Bourg 1 (regroupant une bonne partie de Bourg et Viriat) avec près de 57 % des votants. En zoomant uniquement sur la commune de Viriat, notre binôme rassemble 76 % des voix pour une participation représentant 59 % des inscrits, au-dessus des moyennes départementales et nationales.

Je tiens à remercier tous les Viriatistes pour leur soutien et leur confiance. Ce résultat rejaillit sur l'ensemble de l'équipe municipale majoritaire et nous motive pour continuer de suivre le chemin tracé depuis 2001, fondé sur la proximité, la stabilité fiscale, la maîtrise des charges de fonctionnement et le soutien à toutes formes d'initiatives.

Au niveau départemental, je fais partie, comme 41 autres conseillers départementaux sur les 46 élus, de l'équipe majoritaire « L'Ain de toutes nos forces ». Cette équipe a confié, le 2 avril dernier, à Damien Abad la responsabilité de présider l'assemblée départementale. Les premiers choix traduisent une volonté

### Le blog de Bernard Perret



forte de faire du Conseil départemental une véritable collectivité de projets au service des populations tout en gérant au plus près les finances publiques. Dans un contexte de forte diminution des dotations de l'état vis-à-vis des collectivités locales, les décisions prises sont les marqueurs du chemin qu'empruntera le Conseil départemental pour les six prochaines années : baisse du nombre de vice-présidents (9 au lieu de 12 précédemment), des indemnités des élus, du nombre de directeurs généraux (4 au lieu de 5 avant), du nombre de véhicules de fonction, refonte du poste communication... Au-delà de ces signaux témoignant de la nécessité de « serrer les boulons », l'objectif est également de proposer un contrat de confiance et d'actions pour donner au département de l'Ain de plus grandes capacités à agir et à accompagner tous les acteurs du territoire. À l'image des orientations prises sur notre commune depuis 2001, je suis convaincu que la clarté et la transparence dans les choix proposés, la concertation des acteurs, la maîtrise budgétaire et la sagesse fiscale, sont les gages permettant à la politique de retrouver ses lettres de noblesse. ■



# Budget 2015 : investir sans emprunter

## Investissement : 2 M€ de travaux

**Mettre en œuvre le programme d'investissement 2014-2020 à un rythme permettant de ne pas augmenter les taux d'imposition et le niveau d'endettement de la commune : le budget 2015 s'inscrit dans le respect des grandes orientations du mandat municipal. Pas forcément simple quand les dotations de l'État aux collectivités sont à la baisse !**

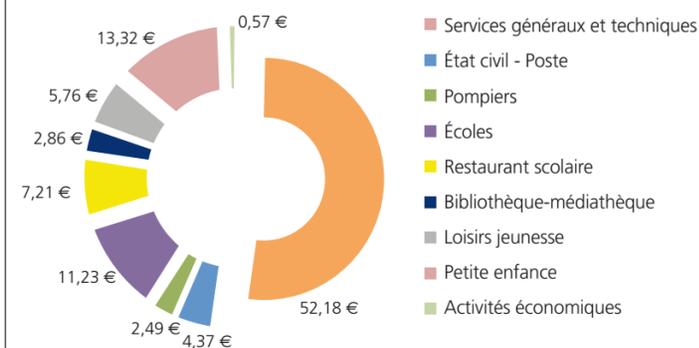
« Depuis que je suis adjoint aux finances en 2001, c'est la première fois que les dépenses réelles de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes », alerte Claude Laurent. Pas de panique : malgré la baisse importante des dotations (- 6,81 %), les recettes ne diminuent globalement que de 0,57 %. Tout simplement parce que sont en hausse celles issues de la fiscalité et des services publics gérés par la commune. Exemple : en 2014, le nombre

de repas servis par le restaurant scolaire a augmenté de 5,5 %. À noter : « La gestion fine des services de la petite enfance permet de diminuer leur coût de revient alors que de nouvelles prestations sont incluses dans le prix de journée. » Côté dépenses, les charges à caractère général évoluent de 0,96 %, les dépenses de personnel de 2,78 %. Aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit en 2014, les charges financières diminuent.

Au final, la maîtrise de l'écart entre l'évolution des recettes et des dépenses permet d'inscrire au budget 2015 un virement de la section fonctionnement à la section d'investissement de près de 1,4 M€. Objectif : permettre de continuer à investir sans emprunter. C'était chose faite en 2014, ce le sera encore en 2015.

Après un pic en 2013, année de grands chantiers (aménagement du parc des sports, de la Maison des familles...) où le recours à l'emprunt était nécessaire, l'encours de la dette diminue. Entre 6 et 7 M€ dans les années 2008-2012, de plus de 8 M€ en 2013, il devrait descendre au-dessous des 6 M€ en 2016. « Ce qui reste un bon ratio », précise l'adjoint aux finances. La capacité de désendettement se stabilise à 4,5 années. ■

### Dépenses de fonctionnement pour 100 €



Près de 40 % des dépenses de fonctionnement concernent directement l'enfance et la jeunesse.

### En chiffres

Budget de fonctionnement : 7,453 M€  
Budget d'investissement : 4,373 M€



Le restaurant scolaire s'agrandit. En 2014, il a servi 58 758 repas.



Des travaux de sécurisation de la route de Tanvol sont prévus.



Le site Internet de Viriat va changer de look.



L'entrée actuelle de la bibliothèque et de l'espace multimédia (au fond du passage). Le regroupement des deux structures sur un même espace culturel est en projet.

En 2014, le montant des travaux réalisés dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement s'élevait à 2,5 M€. Parmi les principales opérations, figuraient entre autres la fin de l'aménagement de la Maison des familles, l'agrandissement de l'école maternelle de la Prairie, l'acquisition de terrains et du bâtiment Marcepoil – visant à maintenir une activité commerciale au rez-de-chaussée –, la rénovation du chauffage de l'église...

2015, année calme côté travaux ? « Pour une année sans grands chantiers, le budget d'investissement s'élève tout de même à 2 M€ », souligne l'adjoint aux finances. Près d'un quart du budget concerne les travaux de voirie et l'éclairage public, dont l'aménagement de la zone d'activité des Baisses pour l'accueil de deux nouvelles entreprises, et éclairage public, feux tricolores, matériel roulant.

### Autres grandes lignes de travaux :

- l'agrandissement du restaurant scolaire (416 000 €) ;
- les dernières tranches de la rénovation de la Cité des enfants (300 000 €) ;
- la rénovation de bâtiments publics afin de les rendre moins énergivores – « les diagnostics EDF donnent des pistes pour réaliser des économies d'énergie » – (280 000 €) ;
- l'acquisition en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) de la microcrèche à La Neuve (216 000 €) ;
- la rénovation des sanitaires des tennis et la mise aux normes d'accessibilité de bâtiments existants (103 000 €) ;
- les études d'urbanisme et de programmation : centre-village, aménagement de la place de la Mairie, sécurisation de la route de Tanvol, création de pistes cyclables route de Bourg, délocalisation de la bibliothèque « et regroupement avec l'espace multimédia, afin de former un espace culturel et d'animation » (93 000 €) ;
- la signalétique commerciale et des bâtiments (44 000 €) ;
- la refonte du site Internet (16 000 €) ;
- le renouvellement du logiciel Petite enfance, « qui permettra d'automatiser la gestion » (7 000 €). ■

### Impôts : des taux inchangés, des recettes en hausse

Les taux des impôts locaux restent inchangés depuis 2001 : taxe d'habitation 13,37 %, taxe foncière bâti 15,04 %, taxe foncière non bâti 41,35 %. La dynamique démographique viriatie fait néanmoins que les recettes fiscales perçues par la commune augmentent chaque année. Une hausse bénéfique due, d'une part, à la réévaluation des valeurs locatives (fixée par l'État, dans le cadre de la loi de finances) et, d'autre part, à l'augmentation du nombre de biens imposables, liée à celle de la population.

La commune n'est pas la seule collectivité à percevoir des impôts des habitants et des entreprises. « Si on regarde la répartition du produit des impôts en fonction des collectivités bénéficiaires, on s'aperçoit que de 2011 à 2014, la part prélevée par la commune a peu augmenté, contrairement à celle qui revient au département », constate Claude Laurent. ■

### Budget annexe assainissement

Lingeat - Champ Jacquet - La Vigne et Route des Greffets : les deux premières phases du programme pluriannuel de travaux 2011-2020, d'un montant total estimé à 4,09 M€, sont achevées. La troisième opération, concernant le hameau de Tanvol, pour un coût de 1,2 M€, prévue en 2015-2017, est lancée : la sélection du maître-d'œuvre est en cours. Les travaux devraient débuter en 2016 et s'échelonnent en deux ou trois tranches, au plus tard jusqu'en 2018. « Parallèlement, la commune prévoit des travaux de sécurisation de la route de Tanvol, du carrefour avec la route de Marboz jusqu'au rond-point de Tanvol », rappelle Claude Laurent. Les deux chantiers se feront en concordance. 240 800 € s'inscrivent aux dépenses d'investissement 2015, dont 51 700 pour la réhabilitation des réseaux à La Neuve et Majomas, et 45 000 € pour les frais d'études de l'extension de Tanvol.

La dernière opération du programme pluriannuel, prévue en 2018-2020, permettra de raccorder le hameau de Marillat au réseau d'assainissement. ■

### Subventions aux associations

La maîtrise de l'évolution des dépenses passe par des efforts de tous. « Un gros travail a été mené avec les services municipaux, pour jouer le serrage de boulons partout. » Pas question de réduire les services à la population, les aides aux familles, les subventions aux organismes et associations. Le montant de la ligne de crédits prévue au budget 2015 pour les subventions s'élève à 157 815 €. ■

### Route de Tanvol

Le projet de sécurisation de la route de Tanvol est lancé. Le bureau d'études a livré ses premiers résultats le 21 avril. Une réunion publique d'information sera organisée prochainement.



# Déchets RECYCLABLES : une collecte plus PRÈS de chez SOI

## Qui est concerné ?

Tous les Viriat sont concernés par le nouveau mode de collecte des déchets recyclables, sauf les habitants à proximité des conteneurs enterrés allée Deliat. ■

## Pourquoi trier ?

Trier permet de préserver les matières premières comme le pétrole et l'eau qui vont devenir des richesses de plus en plus rares. ■

## Le devenir des déchets recyclés

Une fois collectés, les déchets recyclables sont acheminés au centre de tri où ils sont séparés manuellement par type de matériau. Conditionnés en balles, ils sont ensuite expédiés aux usines de recyclage pour être transformés en de nouveaux produits. Par exemple, avec 27 bouteilles plastiques, on peut fabriquer un pull polaire. 850 boîtes de conserve contribuent à la fabrication d'un lave-linge. ■



## Les points de tri sont supprimés

Les bacs jaunes vont remplacer les points de tri existants (papiers/cartons et bouteilles-flacons plastiques/emballages métalliques) sauf pour le verre (pots, bocaux et bouteilles en verre) qui reste à déposer obligatoirement dans les bornes de tri prévues à cet effet. ■



## Les refus de collecte

Par application du règlement de collecte, les bacs jaunes destinés à la collecte sélective seront refusés s'ils contiennent des ordures ménagères ou des déchets interdits (verres, textiles, encombrants, déchets toxiques). ■

Tous les habitants de Viriat vont pouvoir trier les déchets recyclables à domicile avec un nouveau bac.



Une carte des secteurs et jours de collecte sera diffusée aux habitants en juin.

Début juin, les Viriat verront pousser sur la commune des fleurs d'un nouveau genre ! Pour faciliter et encourager le geste du tri, Bourg-en-Bresse Agglomération met en place un mode de collecte des déchets recyclables plus près des habitations. Après les derniers quartiers de Bourg, c'est au tour de Viriat de passer aux bacs collectifs ou individuels jaunes, l'évolution de la chaîne de tri permettant désormais d'y mélanger tous les déchets recyclables, sauf le verre.

Les bacs jaunes seront livrés au cours des deux premières semaines de juin. Le volume des bacs attribués a été défini en fonction des bacs d'ordures ménagères. Toute demande pour avoir un bac supplémentaire ou un bac de volume différent se fera à partir du mois de septembre.

Du 1<sup>er</sup> au 16 juin, des conseillers de tri se présenteront chez tous les habitants de Viriat pour les informer du nouveau mode de collecte. En cas d'absence, un courrier sera mis dans la boîte aux lettres avec toutes les informations nécessaires.

## Ordures ménagères : une fois par semaine

À partir du 15 juin, les ordures ménagères de la commune de Viriat seront collectées une seule fois par semaine avec les conteneurs habituels. Les habitants pourront connaître le jour de collecte en se reportant à la carte remise par les animateurs lors de leur passage.

Les premières collectes de bacs jaunes se dérouleront au cours des deux dernières semaines de juin selon les secteurs. Les collectes commençant dès 5 h 30

du matin, les bacs devront être placés en bordure de voirie la veille à partir de 20 h le matin même avant 5 h 30. Les bacs ne devront pas gêner le passage des piétons ni des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs. ■



Les bacs jaunes collectifs ou individuels pour la collecte des déchets recyclables vont remplacer les points de tri existants, sauf pour le verre.

## Comment trier ?

Les déchets recyclables devront être déposés en vrac et sans sac dans le bac à couvercle jaune. Sont concernés :

- les emballages métalliques



- les bouteilles et flacons en plastique (tous les autres plastiques sont à jeter dans les ordures ménagères)



- les briques alimentaires



- les papiers et les cartons

Rappel : les déchets polluants, encombrants et végétaux... sont à apporter à la déchetterie (dépôt gratuit pour les particuliers), les ordures ménagères à déposer dans les conteneurs habituels.

# Plus d'ARBRES, plus de VIE

Quatrième édition du genre, l'action pédagogique nationale « Plus d'arbres, plus de vie » est relayée à Viriat.



Trente-cinq plants d'arbres et arbustes ont été plantés par le CME près de l'aire de jeux des Carronniers.

Samedi 21 mars à 15 h, une vingtaine d'enfants du Conseil municipal des enfants (CME) se sont retrouvés près de l'aire de jeux des Carronniers, sous la pluie, pour planter trente-cinq plants d'arbres et arbustes. « Tous les deux ans, Bourg-en-Bresse Agglomération propose un projet environnemental auquel nous nous associons. Cette année, l'action s'inscrit dans l'opération nationale "Plus d'arbres, plus de vie", relayée localement dans le cadre du Plan climat énergie territorial (PCET) de BBA, précise Odile Connord, adjointe au maire déléguée à la jeunesse. Outre Viriat, les communes de Servas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas participaient à l'opération.

« Les plants ont été offerts par les pépiniéristes français partenaires de l'opération dans un grand élan de générosité, ajoute Julie Meyer-Jean, responsable du service Enfance Jeunesse, qui a préparé l'action à Viriat avec les services techniques. Ce projet est à l'initiative de l'Office français de la Fondation pour l'édu-

cation à l'environnement en Europe. Il permet de sensibiliser le grand public au rôle essentiel de l'arbre dans notre environnement et en matière de développement durable. Planter un arbre est un symbole fort dans l'éducation à l'environnement. »

## Pelles, arrosoirs et sourires

L'endroit a été choisi, le terrain et les outils ont été préparés pour les enfants afin que la plantation soit réalisée au mieux. Ainsi munis de pelles, d'arrosoirs et répartis par bosquets, les jeunes élus ont planté les arbustes d'essences variées : chênes, tilleuls, bouleaux, forsythias... Bernard Perret, maire, Odile Connord et des membres de la municipalité, des parents, Paul Charnay, président du comité du fleurissement, et les services techniques, étaient présents pour accompagner les enfants dans cette action pédagogique et envi-

ronnementale. Prochainement, les arbres seront agrémentés de panneaux pédagogiques et d'un parcours de santé. ■



BBA a fourni les plants et le panneau installé au début de la plantation, sur lequel le prénom des enfants qui ont participé à l'opération est inscrit.



Julie Meyer-Jean, qui a préparé l'opération avec les services techniques, a expliqué aux enfants comment se servir des outils et où planter.



Le maire a montré l'exemple aux enfants.



**Élections départementales : résultats sans appel**

Sur 4 430 habitants inscrits sur les listes électorales à Viriat, 2 675 se sont rendus aux urnes lors du second tour des élections départementales du 29 mars 2015. La commune enregistre ainsi 625 voix (34,55 %) pour la première liste conduite par Françoise Courtine et Guillaume Lacroix, et 1 988 voix (65,45 %) pour la seconde conduite par Héléne Maréchal et Bernard Perret. ■

**Attention au bruit**

Les travaux de bricolage ou jardinage effectués avec des outils motorisés, source de nuisances sonores, sont réglementés par un arrêté préfectoral : ils sont autorisés en semaine, de 8 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 à 12 h et de 15 à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 10 à 12 h. ■

**Ne pas brûler les déchets**

Le brûlage des déchets végétaux est interdit du 15 juin au 15 septembre. Ils peuvent être compostés ou apportés en déchetterie. Le dépôt sauvage de déchets de toute nature et le brûlage à l'air libre ou avec un incinérateur individuel des déchets ménagers ou issus des activités artisanales, industrielles et commerciales, sont interdits. ■

**Monteurs de chapiteaux recherchés !**

Le Comité des fêtes recherche des personnes pour renforcer l'équipe du montage et du démontage des chapiteaux utilisés par les associations. Contacter la mairie, 04 74 25 30 88, ou Kevin Chatard, président du Comité des fêtes, tél. 06 48 12 29 54. ■

**Vive le PRINTEMPS à VIRIAT !**

Cette année, le printemps a été dignement fêté. Le carnaval a été organisé conjointement par le service Enfance Jeunesse, la bibliothèque et la mairie sur le thème du Far West. Le samedi succédant au jour du printemps a été choisi pour renouer avec un défilé dans les rues de Viriat. Malgré la météo maussade, de nombreux petits cow-boys et indiens accompagnés de leur famille ont

suivi le bonhomme Hiver emmené par Julie Meyer-Jean, responsable du service Jeunesse, aux rythmes de la batucada de l'orchestre junior de l'Espérance de Viriat. La veille, un repas américain leur avait été servi au restaurant scolaire. « Pour la première fois, le carnaval s'est déroulé le matin. Le Conseil municipal d'enfants (CME) avait confectionné un beau bonhomme de neige. Une fois brûlé, le VIP Ados et l'association locale Line Dancer Viriat's ont présenté gracieusement un spectacle de danse country au gymnase des Carronniers, beaucoup apprécié, avant le verre de l'amitié partagé entre les générations », commente Annick Lacombe, maire adjointe déléguée aux animations. À 17 h, Florent



Le beau bonhomme Hiver confectionné par le CME a été brûlé comme il se doit.

Dufour offrait un voyage musical « American country », à la Cité des enfants, et, à 20 h, Les Chicken Fried se produisaient en concert au P'tit Bar. ■



Les enfants et jeunes participent activement chaque année.

**Tous à la Fête de la musique !**

La commission animation planche sur la soirée musicale du vendredi 19 juin, aux côtés de l'association des commerçants, présidée par Valérie Razurel. Comme les années précédentes, les commerçants s'associent à la fête. Les enfants et les jeunes vont lancer les animations sur le thème du Far West à nouveau, avec des chants et l'orchestre junior de l'harmonie. Sur la place de l'église et dans les restaurants, des groupes de musique de tout style feront la joie des Viriatins. Une belle fête en perspective... ■

**La marche GOURMANDE 2015 se prépare**

La 5<sup>e</sup> édition du rendez-vous gourmand aura lieu dimanche 2 août 2015, jour de la traditionnelle fête nationale à Viriat. Le parcours a été repéré par l'équipe organisatrice. « Le circuit est quasi arrêté. La marche se déroulera sur le secteur de Crépignat », précise Kevin Chatard, président du comité des fêtes. Le site de l'entreprise de maisons à ossature bois de Gaël Loisy en sera le point central. Le parcours d'une douzaine de kilomètres, accessible à tout niveau et ponctué d'animations musicales, comportera quatre haltes. Près du Château d'eau, la société Districave servira l'apéritif. Ensuite, les marcheurs dégusteront les tartes salées à la cabane des chasseurs, avant de reprendre la direction de l'entreprise Loisy pour le repas. Là, une recette d'Aligot spécialement préparée par une équipe de la Coopérative laitière d'Auvergne sera proposée. Les desserts seront servis à la troisième halte, avant le retour final au point central. 500 convives sont attendus.



À la marche gourmande 2014.

**Vente des billets samedi 20 juin**

Cette année, les billets seront vendus lors de la permanence organisée samedi 20 juin au matin à la salle des fêtes (à confirmer). Prix : 15 €, dont 2 € de caution pour le verre réutilisable, boissons en sus. ■

**Pierre FROMONT, nous a quittés**

Les semaines passent mais l'émotion demeure. La disparition de Pierre Fromont, le 26 février dernier, a multiplié les hommages rendus à celui qui a été le maire de notre commune de 1977 à 2001. Les bulletins municipaux gardent trace de tout ce qui a été entrepris sous son impulsion et les éditoriaux restent marqués par son caractère, volontaire, tenace, optimiste, visionnaire. Il a permis à Viriat d'assumer son destin : passer de commune rurale à cité périurbaine de 5 000 habitants, devenir une commune qui a su attirer beaucoup de nouveaux arrivants, sans renier son originalité, sans entamer sa vitalité. Nous savons ce que nous devons à Pierre Fromont en matière d'équipements et d'initiatives décidés pour assurer l'avenir des jeunes et la vie de ses habitants : la Cité des enfants, les terrains et salles de sports, les lieux de rencontre et de convivialité, les jumelages avec

Voinesti et Sorbolo... Il a bien assumé son rôle de maire, gérer le présent au plus juste et assurer l'avenir, avec cette dimension personnelle qui ne laissait personne indifférent : son ouverture d'esprit. Pierre Fromont a servi la cause de Viriat en étant conseiller général du canton de 1985 à 2004 et en s'imposant comme le moteur de la mise en œuvre de l'intercommunalité dès cette époque. Il a présidé le SIEPR (Syndicat intercommunal d'études et de programmation de Bourg-en-Bresse). Il a aussi présidé aux destinées de la Chambière qui – au-delà de l'opportunité économique qui a eu du mal à décoller – a été le ciment de cette union nécessaire autour du chef-lieu. Son action a toujours été guidée par le sens du bien commun, sa capacité d'anticipation et sa volonté « d'aller de l'avant », titre de son premier édito paru dans le bulletin municipal de 1977. En conclusion de



l'hommage rendu à Pierre, citons un extrait du livre que lui a consacré son frère Michel\* : « Mes convictions ? L'humanité, la dimension humaine des problèmes. C'est l'homme qui est le but et le moyen de tout. » En quelques mots, tout est dit...

\* Pierre, mon frère, paysan bâtisseur d'avenir

**Alexis MORAND quitte le CONSEIL municipal**



Alexis Morand, dans ses nouvelles fonctions au conseil départemental.

Appelé à exercer la fonction de chef de cabinet de Damien Abad, président du conseil départemental de l'Ain, Alexis Morand a été contraint de présenter sa démission de conseiller municipal de Viriat et de conseiller communautaire de Bourg-en-Bresse Agglomération, en respect de l'article L-231 du code électoral. Alexis Morand était conseiller municipal depuis décembre 2011 et conseiller communautaire depuis

mars 2014. Étant jusqu'à présent attaché parlementaire de Damien Abad, il a accepté de l'accompagner dans ses nouvelles fonctions au conseil départemental. Connaissant son intérêt passionné pour Viriat, Alexis suivra toujours de près les affaires municipales. Le maire et son conseil municipal lui souhaitent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions. ■

**Le point sur les TRAVAUX de VOIRIE**

Fin mai, cinq chantiers vont être entrepris sur la commune. Chemin de la Gelière, à la suite des travaux d'assainissement réalisés en 2014, la chaussée sera remise en état. Chemin de Jayr, trois carrefours seront sécurisés. Des mini ronds-points seront tracés

et une signalétique mise en place, « comme nous l'avons expliqué aux riverains lors de la réunion publique en décembre dernier », précise Michel Brevet, maire adjoint délégué aux bâtiments, voirie, accessibilité. Trois autres portions de chaussée

seront remises en état : chemin du Vieux-Fleyriat, allée de la Gelière et impasse du Lavoir. Chemin du Calidon, l'aménagement d'un trottoir est prévu. ■

Les budgets communaux « assainissement » et « général » étaient à l'ordre du jour du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril. Élus minoritaires, nous n'avons pas voté contre ces budgets car l'évolution des charges et des recettes cette année est incertaine. Le projet de mutualisation entre services au niveau de Bourg-en-Bresse Agglomération peut, par exemple, impacter le budget municipal. Toutefois, nous avons émis plusieurs réserves. D'une part, la commune continue de dégager un excédent important et sa capacité de désendettement est courte. D'autre part, Viriat est une commune qui continue à croître démographiquement. De nombreux projets immobiliers sont en cours dans plusieurs quartiers et en proximité du centre-village. Si, comme il est affiché pour 2015, aucun investissement n'est programmé, les équipements pour la population seront rapidement inadéquats. Déjà, bien qu'étant une promesse électorale, l'assainissement de Marillat est reporté. Élus minoritaires, il nous semble important stratégiquement, économiquement, de profiter de la faiblesse conjoncturelle des taux d'emprunt pour équiper la commune, lui permettre d'investir afin de ne pas reporter par exemple le projet de médiathèque, afin d'impulser et développer une véritable politique en matière de développement durable. Viriat est une commune qui compte dans l'agglomération, elle doit être innovante dans son développement au service des habitants.

**Jacqueline Durand : un exemple d'engagement**

Le droit de vote des femmes en France est utilisé pour la première fois le 29 avril 1945, pour les élections municipales. Nous fêtons donc cette année le 70<sup>e</sup> anniversaire. À Viriat, ce droit a permis à Jacqueline Durand de devenir une des premières femmes élues au sein du conseil municipal en 1977. Et la première femme élue adjointe au maire de 1977 à 1995, soit 3 mandats. Je ne peux que saluer sa motivation, son professionnalisme, son travail pour le développement de l'action sociale sur notre commune. Et jusqu'aux derniers jours de sa vie, elle a été très proche des Viriatins, même à la MARPA, où elle résidait dernièrement, elle donnait les cours de yoga, elle dispensait la lecture à deux voix (enfants-séniors) et même des cours d'informatique. Que de chemin parcouru, merci à vous. Je travaille aujourd'hui sur ses pas, ainsi que sur ceux de Madeleine Thévenard et de Noëlle Ribot. Aujourd'hui et plus qu'hier, le secteur social est très vaste. Nombreux sont les dossiers à ouvrir pour aider, soutenir, accueillir et comprendre l'autre. Simone Veil, grande femme politique française, a dit : « Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble ». Ses quelques mots contribuent jour après jour à la cohésion sociale de notre belle commune. ■

Emmanuelle Merle  
Adjointe au maire « cohésion sociale »



## MAI

- **Samedi 16 mai**  
Concours de pétanque et repas bréchets des Chasseurs des Greffets
- **Vendredi 29 mai**  
Don du sang
- **Vendredi 29 / samedi 30 / dimanche 31 mai**  
Tournoi de foot du CSV
- **Samedi 30 mai**  
Bal de Viriat Line Dancer (country)  
Vente de paëlla de Détente et Loisirs  
Journée familiale des Arts martiaux  
Concours de pêche amateurs

## JUIN

- **Vendredi 5 juin**  
Concert de l'Adolie
- **Samedi 6 juin**  
Concours de pêche des employés communaux
- **Samedi 6 / dimanche 7 juin**  
Tournoi de basket
- **Vendredi 12 juin**  
Écoles en fête par le Sou des écoles
- **Samedi 13 juin**  
Collecte de vieux papiers (AFRV)  
Marathon des entreprises
- **Dimanche 14 juin**  
Farfouille des supporters du CSV/BCV
- **Vendredi 19 juin**  
Fête de la musique
- **Samedi 20 juin**  
Portes ouvertes des sapeurs-pompiers  
Pétanque de la classe 96
- **Jeu 25 juin**  
Repas du Club des retraités
- **Vendredi 26 juin**  
Fête de l'école Saint-Joseph
- **Samedi 27 juin**  
Gala des Arts martiaux Viriat
- **Samedi 27 / dimanche 28 juin**  
Festival DTK

## JUILLET

- **Samedi 4 juillet**  
Pétanque et bal du Club des jeunes

## Fête du vélo

Dimanche 7 juin, rendez-vous est donné à tous pour la Fête du vélo. Départ de la salle des fêtes de Viriat, de 7 à 10 h. Inscription et assurance gratuites. ■ [www.bourgenbresse-agglomeration.fr](http://www.bourgenbresse-agglomeration.fr)

## Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - **Directeur de la publication:** Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.  
Mairie : 204, rue Prosper Convert  
01440 Viriat - Tél. 04 74 25 30 88 - Courriel : [mairie@viriat.fr](mailto:mairie@viriat.fr)  
Site web : [www.viriat.fr](http://www.viriat.fr)

# CONSCRITS 2015 :

## SOUS le signe des vacances

Coloré, joyeux et ensoleillé, était le traditionnel défilé des classes qui, dimanche 12 avril, a attiré plus de 4000 personnes à Viriat. Les « 40 ans », organisateurs de l'événement, avaient choisi un thème invitant à la fête: vive les vacances! Le ludique cortège a réuni 437 classards, sur des airs de « Youpi, l'école est finie », d'escapades dans la jungle, à la mer, au camping, chez les scouts, à la montagne, à la campagne, sur la route... Coiffés « safari », les 90 ans étaient de la partie, au volant de véhicules anciens. Et la Citroën à bord de laquelle a défilé Théodore Rey était conscrite, née en 1935! « Nous avons été agréablement surpris du nombre de classards – dont une cinquantaine de 10 ans – et de spectateurs », reconnaît Sylvain Charnay, président des 40 ans. « C'est vraiment un défilé attendu par la population et aussi les personnes qui viennent de l'extérieur.

Les rues étaient noires de monde, c'était impressionnant! Les chars ont été unanimement applaudis. » Après le défilé, le convivial apéritif et les séances photos, la fête s'est poursuivie par le banquet. « C'était sympa et émouvant de voir dans la même salle cent ans d'histoire viriatie, avec les 10 ans qui sont venus danser et notre centenaire qui est

resté longtemps. » Le lendemain, les classards invitaient aux matefaims, avec là aussi un nombreux public. Les 40 ans passent le relais aux suivants pour l'organisation du défilé 2016, « non sans soulagement car c'est un gros travail – mais on ne regrette pas! – mais aussi avec un pincement au cœur ». Promis, ils se reverront pour la revole. ■



## À la une de la BIBLIOTHÈQUE



L'artiste Bruno Doutrémer a initié les écoliers à l'aquarelle.

- Après Élodie Balandras en février, Christian Offroy en mars, le « printemps des illustrateurs »

s'achève avec l'aquarelliste Bruno Doutrémer. À l'agenda: exposition, rencontres scolaires, dédicaces le 19 mai, ateliers tout public « peintures animalières » le 20 mai. • Le développement durable est à la une de la bibliothèque avec l'exposition sur « le mystère des abeilles », du 7 mai au 9 juillet, et une conférence sur la biodiversité, par Loïc Quintin, guide de montagne et écrivain, en juin. • Prochains Rendez-vous Contes les

mercredis 24 juin, avec « Le caillou gris d'Irène », à la bibliothèque, et le 15 juillet, pour des « Histoires sous les parasols », en extérieur.

- Clin d'œil aux conscrits 2015, l'exposition participative estivale, du 10 juillet au 19 septembre, aura un air de vacances autour du thème « Un été à la plage, un été à la page ». ■

**Tél. 04 74 25 12 14**  
**[www.bm-viriat.fr](http://www.bm-viriat.fr)**

